

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 05 FEVRIER 2019**

**Date de la convocation :**  
30 Janvier 2019

**Date d'affichage :**  
30 Janvier 2019

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil  
municipal : 29  
En exercice : 29  
Présents : 20  
Procurations : 2

**A la majorité :**  
Pour : 22  
Contre /  
Abstention : /  
Mention exécutoire : oui

L'An deux mil dix-neuf, le cinq Février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, Mme Marylène ROBERT, Mme Anne NAUDE, Mme Anne-Marie DUHAMEL, Mme Jasmine BEDENIK, M. Bruno GUILLEMANT, M. Joël OUVRY, M. Bruno LOTHE, Mme Emmanuelle HEAULME, Mme Catherine BECART, M. Laurent POISSANT, Mme Perrine FRUCHART, M. Daniel LAIGLE, M. Didier COMPARON, M. Philippe DUTKIEWICZ, M. Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusé : //////////////////////////////////////

Absents : Mme Armelle VISEURS, M. Christian KASPRZYK, M. Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, M. Jean-Marie MANIEZ, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Corinne TOURNANT,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. Serge HERMANT pouvoir à M. Laurent POISSANT, M. Valentin PRUVOT pouvoir à M. Joël BIGOURD ;

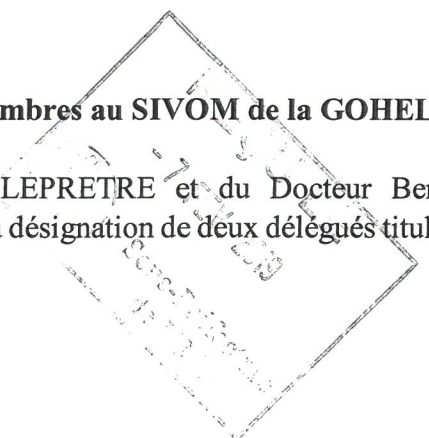
Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART

Objet : Désignation de deux membres au SIVOM de la GOHELLE

Suite aux décès de M. Jean LEPRETRE et du Docteur Bernard URBANIAK, il convient de procéder à la désignation de deux délégués titulaires au sein du SIVOM de la GOHELLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après avoir délibéré,



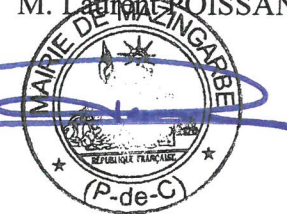
Désigne en qualité de délégués titulaires :

- M. Laurent POISSANT, Maire ;
- M. Alain COURAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
M. Laurent POISSANT,

"DECISION EXECUTOIRE" / 7 FEV. 2019  
 Reçue en Sous-Prefecture le .....  
 Publiée au Normée le ..... 11 FEV. 2019  
 MAZINGARBE le .....  
 Le Maire 11 FEV. 2019



*L. Laurent Poissant*

